

PAR COURRIEL

Québec, le 11 août 2016

Monsieur Guy Gagnon
Hydro-Québec
Complexe Desjardins, Tour Est
24^e étage, C.P. 10000, succursale Place Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1H7

Objet : Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- Existe-il une ou des raisons (juridiques, administratives etc.) qui auraient empêché Hydro-Québec ou l'une de ses divisions de réaliser à titre de promoteur le projet présentement soumis par GMSE?
Si la réponse est négative, pourquoi ne pas l'avoir fait?
- Est-ce HQD pourrait être propriétaire d'équipement de stockage à grande capacité? Si non, pour quelles raisons?
- Est-ce HQD pourrait être propriétaire de turbines en suréquipement qui seraient dédiés aux besoins en période de pointe?

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici demain le 12 août.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Gagnon, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme pour Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission